



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Demandeurs d'asile et catéchuménat

Orientations diocésaines

Introduction

Chaque année, plusieurs milliers de demandes d'asile sont déposées en Suisse. Des hommes, des femmes et des enfants quittent leur foyer pour diverses raisons. Beaucoup appartiennent à une autre religion, souvent l'islam. Certains, alors même qu'ils fuient leur pays, découvrent le christianisme dans leur région d'accueil – ou l'avaient découvert auparavant – et ressentent un appel au baptême.

Ils expriment souvent pour la première fois leur désir au centre d'accueil pour réfugiés, en s'adressant au Service d'aumônerie. Leur chemin vers la conversion nécessite une préparation minutieuse et un accompagnement tout en délicatesse. Les présentes orientations ont pour but de poser quelques principes concernant l'accompagnement catéchuménal des requérants d'asile, afin de favoriser une cohésion diocésaine.

La situation des demandeurs d'asile

De nombreux demandeurs d'asile ont parcouru un long chemin durant des mois, voire des années, depuis leur pays d'origine. Les expériences vécues sur la route de l'exil sont marquantes, voire traumatisantes. En attendant une décision concernant leur demande d'asile, ils sont souvent affectés par des besoins existentiels. Ils sont dans un nouvel environnement, un pays avec sa propre tradition et ses propres lois, parlant une langue qu'ils ne comprennent pas forcément. Dans cette situation, stressante pour de nombreux réfugiés, il est important de pouvoir d'abord gérer la vie quotidienne. Ceux qui en plus apprennent à connaître une autre religion, voient leur vie prendre une nouvelle orientation.

De manière générale, toute personne qui exprime le désir de recevoir le baptême doit être accueillie et accompagnée de manière appropriée, indépendamment de son origine et de ses motivations.

Cheminement catéchuménal

- Selon l'expérience et les connaissances de ceux qui s'intéressent au baptême, le catéchuménat proprement dit est précédé d'une période d'acclimatation et de catéchèse. La durée de ce « pré-catéchuménat » doit être ajustée à la personne qui chemine. Ce temps doit permettre d'apprendre à mieux connaître la personne de Jésus-Christ Bonne Nouvelle. Un interprète peut être sollicité afin d'aider la compréhension.
- Avant l'entrée en catéchuménat, les points suivants doivent être clarifiés, lors d'un ou plusieurs entretiens : les motifs du désir de conversion, les expériences antérieures avec la foi chrétienne, la situation familiale, les dangers éventuels dans le pays d'origine en cas de conversion, la conscience que la conversion ne va pas forcément conduire à une décision d'asile positive.
- Afin d'éviter des conséquences négatives dans le pays d'origine ou dans le centre d'asile, la discrétion, voire la confidentialité, est essentielle de la part de l'Église.
- Étant donné qu'une conversion – en particulier des réfugiés de pays musulmans – peut avoir un impact sur la procédure d'asile, il est particulièrement important pour l'Église d'une part de vérifier l'authenticité des motifs du désir de recevoir le baptême (de manière à éviter les conversions de convenance) et d'autre part d'assurer une durée suffisante de cheminement vers les sacrements de l'initiation chrétienne. Lorsque des familles entières veulent se convertir, il faut vérifier soigneusement si cela correspond au souhait de chacun de leurs membres.



- Le catéchuménat proprement dit (c'est-à-dire, dès la célébration de l'entrée en catéchuménat) dure généralement au moins une année liturgique complète.
- "Cette première étape [la célébration d'entrée en catéchuménat] sera célébrée lorsque les candidats auront reçu une première annonce du Dieu vivant et manifesteront un début de foi au Christ Sauveur.
 - Cela suppose une conversion initiale enracinée au temps du précatéchuménat, une volonté de changer de vie et d'entrer en relation avec Dieu dans le Christ, et donc un premier sens de la pénitence et une découverte de la prière.
 - Cela implique aussi un certain sens de l'Église : une fréquentation des chrétiens et une familiarisation avec leur esprit grâce aux relations avec un prêtre et quelques membres de la communauté, ainsi qu'une préparation à cet acte liturgique."¹
- Il faut veiller à ce que, lors de la préparation en groupe, un accompagnement personnel de chaque catéchumène soit également garanti. En outre, le lien avec une communauté locale devrait être facilité ; les différents rites liturgiques du catéchuménat devraient y être célébrés.
- L'admission à la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne est de la responsabilité de l'évêque diocésain.
- Les services cantonaux de catéchèse et de catéchuménat sont tenus au courant des démarches entreprises. Ils apportent leur soutien au cheminement, en lien avec les aumôniers et les communautés locales.

Après le baptême, il est nécessaire de mettre l'accent sur l'accompagnement à long terme (temps de la mystagogie), dans lequel les expériences de vie chrétienne seront relues en lien avec le contenu de la foi.

Lu et approuvé à Fribourg, le 7 novembre 2022

✠ Charles MOREROD OP
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Laure-Christine GRANDJEAN
chancelière *a.i.*

¹ *Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes n°71.*